



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre juin, à 20 heures 05 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 juin 2026.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Jordi LE COINTE

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Farid KACHOUR

Mme Najat HASHAS (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Malgorzata DUDEK (donne procuration à M. Gérard GINAC), M. Farid MECHMACHE (donne procuration à M. Jean ARSLAN), M. Virgile-Adam BIKINDOU (donne procuration à M. Mouloud MEDJALDI), Mme Aleyana-Nur CUBAN (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Jordi LE COINTE), M. Soufiane EL MOUNAFIS (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE MONTFERMEIL ET L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB MONTFERMEIL

Sur proposition de Mouloud MEDJALDI.

Depuis de nombreuses années, la ville de Montfermeil met à la disposition d'associations, des moyens financiers (subvention annuelle), humains (mise à disposition d'un éducateur sportif), et logistiques (mises à disposition d'installations sportives et de cars), par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens dont la durée est fixée à trois ans.

Cette convention fixe les modalités de chacune des parties, et notamment les objectifs que l'association s'engage en contrepartie, à respecter. Adoptée pour une période de trois ans, cela permet de réévaluer les besoins et les modalités de mises en œuvre.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

DEL2026_06_137

Vu la délibération n° 2023_09_17 du 27 septembre 2023 relative à la signature de la convention d'objectifs entre la Ville de Montfermeil et l'association FOOTBALL CLUB MONTFERMEIL pour la période 2023-2026,

Vu le projet de convention pluriannuelle d'objectif et de moyens avec l'association FOOTBALL CLUB MONTFERMEIL ci-annexé,

Considérant que la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec le tissu associatif permet le développement de la vie associative et de la pratique du sport sur le territoire de la commune de Montfermeil,

Considérant que la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui liait la ville de Montfermeil à l'association FOOTBALL CLUB MONTFERMEIL est arrivée à terme,

Considérant qu'il est nécessaire de proposer une nouvelle convention afin de permettre de préserver la relation partenariale entre la ville et l'association,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'approuver le projet de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association FOOTBALL CLUB MONTFERMEIL ci-annexé, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document y afférent.
2. De dire que toute modification non substantielle de la convention pluriannuelle d'objectifs pourra être faite par voie d'arrêté.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

33 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN, Mme Laurence RIBEAUCOURT, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

1 NE PREND PAS PART AU VOTE

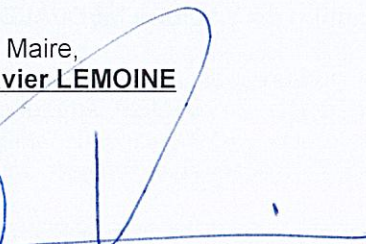
M. Farid MECHMACHE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le Maire,
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.